

MARTINIQUE

Axe 5 : Actions en faveur des publics fragilisés

4C - Des clefs pour des compétences, des connaissances et une carrière

Contexte

Les compétences-clés regroupent les capacités essentielles à toute personne en situation professionnelle. Pour les personnes dont la maîtrise est la plus fragile, on parlera d'illettrisme. Pour les autres, il s'agira de renforcer les compétences-clés pour faciliter l'action dans des situations variées et renforcer l'autonomie. Elles sont catégorisées en huit domaines principaux. Conçu pour accompagner les agents dans le développement des compétences clés, le dispositif 4C est constitué de trois axes principaux, destinés tant aux agents qu'aux établissements de la Fonction publique hospitalière.

Objectifs

Axe 1 - Sensibilisation

Des ateliers pédagogiques et une demi-journée de sensibilisation, en présentiel ou en webinaire
Un outil numérique de diagnostic pour sensibiliser, informer et outiller les établissements
Axe 2 - Professionnalisation des acteurs et repérage
Un kit pratique contenant les fiches « comprendre » et « agir »
Des vidéos pédagogiques : « Comprendre », « Savoir en parler » et « Orienter, mobiliser »
Axe 3 - Parcours de formation agents

1. Un entretien initial pour cibler les besoins et objectifs de l'agent
2. Une formation adaptée aux besoins de l'agent
3. Un entretien pour faire le bilan sur la formation et envisager la suite du projet professionnel.

Renseignements complémentaires

- Module n°1 : Parcours de formation pour les agents relevant des degrés 1 et 2 du cadre de référence ANLCI
- Module n°2 : Parcours de formation pour les agents relevant des degrés 3 et 4 du cadre de référence ANLCI
- Module n°3 : Parcours de formation pour les agents identifiés comme ne relevant d'aucun des degrés du cadre de référence ANLCI

Durée: 20 jours (ou selon les besoins individuels)

Public
Tout public

Exercice
2024

Nature
AFR

Organisé par
CCDC